



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cancer du sein

Question écrite n° 6117

Texte de la question

M. Lionel Tardy attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les campagnes de communication incitant les femmes à pratiquer un dépistage du cancer du sein. Dans de nombreux pays européens, ces campagnes évoquent les avantages, mais aussi les inconvénients. Elles sont également prudentes dans leurs affirmations, les résultats scientifiques sur l'apport du dépistage systématique ne faisant pas consensus au sein de la communauté scientifique. Il souhaite connaître les évolutions qu'elle entend apporter à la communication autour des campagnes de dépistage systématique du cancer du sein.

Texte de la réponse

En 2011 en France, le cancer du sein était le cancer le plus fréquent chez la femme avec 53 000 nouveaux cas estimés. Il était aussi la première cause de décès par cancer chez la femme, avec 11 500 décès estimés. De nombreux progrès ont été réalisés dans les traitements mais le dépistage constitue toujours l'une des armes les plus efficaces de la lutte contre le cancer du sein. Il permet de détecter à un stade précoce et peut ainsi permettre une guérison dans plus de neuf cas sur dix mais aussi permettre d'accéder à des traitements moins lourds, avec moins de séquelles et offrant une meilleure qualité de vie. Le programme de dépistage organisé du cancer du sein français s'adresse à toutes les femmes de 50 à 74 ans et est conforme aux recommandations de bonnes pratiques établies par la haute autorité de santé (HAS), ainsi qu'aux recommandations européennes. La généralisation du dépistage organisé du cancer du sein a été mise en place en 2004 par le ministère de la santé. En 2012, pour la huitième année consécutive, l'institut national du cancer (INCa) a lancé, en lien avec le ministère de la santé, les régimes d'assurance maladie, le mois national de mobilisation « octobre rose », dispositif d'information et de communication destiné à informer et inciter toutes les femmes de 50 à 74 ans à participer au programme de dépistage. Le dossier de la conférence de presse de lancement de cette campagne en 2012 a repris tous les éléments sur les bénéfices et les risques du dépistage. Concernant l'information des femmes, des dépliants d'information présentant les avantages et les risques du dépistage sont joints aux invitations qu'elles reçoivent des structures départementales de coordination des dépistages. Par ailleurs, des outils d'information (expositions pédagogiques, dépliants d'information, affichettes, ...) sont mis à la disposition des structures en charge du dépistage, des associations et des acteurs du secteur sanitaire et social. Une information scientifique sur les bénéfices et risques du dépistage, pour les professionnels de santé, médecins généralistes, gynécologues et radiologues est déjà disponible sur le site de la HAS (questions-réponses sur le programme de dépistage organisé du cancer du sein - février 2012) et sera complétée par des documents en cours de réalisation par l'InCA.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6117

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2012](#), page 5286

Réponse publiée au JO le : [12 février 2013](#), page 1530